

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JUILLET 2022

Présents : tous les conseillers sauf absents excusés Stéphanie MILLET qui donne procuration à Sophie BARTOLOZZI ; Nathalie PERROT qui donne procuration à Sabrina HANRIOT-COLIN ; Bénédicte CAPRANI qui donne procuration à Stéphane HENRIOT-COLIN ; Jean-Claude DOLE qui donne procuration à Marine LATHELIER ; Mathieu JUILLARD qui donne procuration à Pierre PROST et Denis PERROT qui donne procuration à Gérard MOUGIN.

Secrétaire de séance : Marine LATHELIER.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Délibération pour modification budgétaire suite facture impayée de chauffage cours de yoga : l'association qui devait régler les factures de chauffage pour les cours de yoga de Mme PARGOVSKI s'est retrouvée en redressement judiciaire ; c'est donc la professeure qui doit nous la régler maintenant. Il s'agit donc d'annuler la facture au nom de l'association et de la refaire au nom d'une autre association avec laquelle travaille Mme PARGOVSKI. Le conseil, à l'unanimité, accepte cette modification budgétaire.

-Délégation de signature urbanisme : afin de faciliter l'instruction des dossiers d'urbanisme, d'alléger les missions des secrétaires de mairie, et pour gagner du temps dans la transmission des courriers, la commune a la possibilité de déléguer la signature du maire au service urbanisme, pour les lettres de modification de délais et/ou les demandes de pièces complémentaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter cette délégation.

URBANISME :

-DP : Clotilde PERROT, 1 chemin des Gouffres (isolation extérieure et pose de panneaux solaires).

-DP : Jean-Luc LIEGEON, 27 rue du Château (création d'une pergola et pose de panneaux pare-vue).

-DP : Bastien et Adeline MILLE, 26 rue du Château (installation clôture et portail).

-DP : Johnny BERGIER, 13 B rue de l'Église (changement de la clôture, du portail et portillon).

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Demande de Mr JEANNEROD Daniel pour un droit de passage sur parcelle communale ZK 8 : dans le cadre des aménagements sur la « voie verte », la demande de Mr JEANNEROD Daniel pour un droit de passage sur la parcelle communale ZK 8 afin d'accéder à sa parcelle ZK 9, est acceptée.

-Demande de Mr PHILIPPE Gabriel pour l'achat d'un terrain (3 rue du Beau Séjour) : le conseil municipal y réfléchit et cela fera partie du projet d'alignement du village. Mais la commune ne vendra pas des surfaces conséquentes sur des terrains d'aisance ou à usage public.

-Informations sur la voie verte. : les travaux sont en cours mais des dégradations ont malheureusement déjà eu lieu...Les demandes d'aménagements par certains propriétaires riverains ont été acceptées et réalisées.

-Déclarations de sinistres GROUPAMA : une déclaration concerne les vitraux de l'Église qui ont été touchés par la grêle et une autre a été faite pour la murette vers le parking de l'école qui a été enfoncée par un véhicule. Des devis ont été demandés.

-Compte-rendu réunion avec ONF du 1^{er} juillet à Pontarlier : le Maire et Denis PERROT étaient présents pour représenter la commune ainsi que 4 autres communes du Haut-Doubs touchées par les scolytes. Une visite se fera dans les parcelles concernées du domaine forestier de Trepot avec le garde forestier, certains autres représentants de l'ONF et de la COFOR, les élus et la commission bois afin d'évaluer objectivement les dégâts et d'envisager certaines coupes.

-Informations sur la reprise du restaurant et les demandes d'éventuels repreneurs : une personne vraiment intéressée par cette reprise est en attente de réponses des banques. Si une entente est vraiment trouvée entre cette personne et la commune, il semblerait opportun de racheter l'équipement de la partie cuisine à celle-ci l'année prochaine (car pas dans le budget 2022) afin d'avoir un restaurant équipé en permanence (hors vaisselle et matériel de salle qui dépendent des goûts des restaurateurs). Une demande de devis sera aussi faite pour que la commune aménage la terrasse derrière le restaurant (avis favorable du conseil).

-Devis de Franche Comté Signaux et commande de vaisselle pour le Centre d'Animation : un devis a été demandé à Franche Comté Signaux pour remplacer les panneaux de signalisation cassés, en rajouter d'autres à des endroits opportuns et se mettre aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

De la vaisselle a été rachetée pour le Centre d'Animation afin d'augmenter les stocks qui étaient insuffisants par-rapport aux places assises autorisées, pour un montant de 1830.00 euros.

-Emplacement vente à emporter : une demande encore non-officielle est faite pour un emplacement de camion vendant des tacos et burgers (soir à définir). Avis favorable du Conseil en attendant de voir ce que proposent les éventuels repreneurs du Café Restaurant.

-Demande de mutation de la secrétaire de mairie pour Tarcenay-Foucherans : son départ se fera au 1^{er} septembre 2022 mais avec ses congés à prendre, son départ effectif sera au 11/08/2022. Recrutement en cours par le Centre de Gestion du Doubs.

IMPORTANT : **à compter du 09/08/2022**, l'Agence Postale Communale sera fermée jusqu'à nouvel ordre et vos lettres recommandées et colis seront mis à disposition au bureau de poste de Mamirolle.

Et le secrétariat de mairie sera **fermé du 11 août 2022 inclus au 31 août 2022 inclus** pour le moment.

-Offre d'emploi pour cet été : la commune recherche une personne qui voudrait effectuer la tonte, l'arrosage des fleurs, ... dans le village. Merci de contacter le Maire ou le secrétariat de mairie au 03 81 86 73 32 ou mairie.trepot@orange.fr.

-Dégradations dans le village : contact a été pris avec la gendarmerie d'Ornans pour diverses dégradations aux vestiaires du stade (graffitis) et aux jeux pour les enfants et terrain de tennis (tessons de bouteilles).

Relève des compteurs d'eau par GAZ et EAUX : elle débutera le 3 août 2022.

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux